



# Réseau de données sécurisé plus (RDS+)

Le réseau de données sécurisé plus (RDS+) fait partie du système national d'échange de données sécurisé (SEDS) et constitue la base de ce projet. Le système d'échange de données comprend aussi un système d'accès aux données (SAD), un réseau de suivi de la situation (RSS) et le remplacement des fonctions de VULPUS (RFV). Après une analyse de la situation, il a été décidé d'échelonner les travaux.

Le RDS+ est un réseau de transport à large bande de couche 2 capable de transférer d'importants volumes de données et doit servir de base à tous les systèmes télématiques de la protection de la population qui ont trait à la politique de sécurité. Cela signifie qu'à l'avenir, il servira de système central de communication de la protection de la population et de la gestion de crises à l'échelle nationale. Il s'appuie sur le réseau de conduite suisse.

Le projet RDS+ comprend en outre le volet « couche 3 » (réseau d'accès IP [protocole internet]) du projet Système d'accès aux données (SAD). La couche 3 vise à assurer la mise en réseau IP sécurisée des systèmes de communication des états-majors de conduite fédéraux et cantonaux et des principaux exploitants d'infrastructures critiques. Même en cas de panne d'électricité, les couches 2 et 3 doivent continuer à fonctionner pendant au moins 14 jours.

## Avancement du projet et prochaines étapes (état au 31.12.2024)

### Contexte

#### 1<sup>re</sup> tranche : sites cantonaux

Les neuf premiers sites cantonaux (ZH PJZ, ZH LHW, UR, OW, NW, NE, JU, VD et LU) ont été raccordés en décembre 2024.

#### 2<sup>e</sup> tranche : sites fédéraux

Une planification sommaire a été établie pour le raccordement des sites fédéraux (2<sup>e</sup> tranche) et des sites des exploitants d'infrastructures critiques (3<sup>e</sup> tranche).

Des réunions de direction ont été organisées tous les mois afin d'assurer un suivi du projet.

Les applications LAFIS de la police cantonale zurichoise et le portail SSO du CSI-DFJP ont été identifiés par le comité technique en vue de l'exploitation pilote.

La liste des sites fédéraux (2<sup>e</sup> tranche), priorisée et réduite aux sites BCM des offices fédéraux devant être raccordés, a été transmise au cdmt Cyber.

### *Prochaines étapes*

Le Conseil fédéral devrait se prononcer d'ici fin mars 2025 sur la libération des fonds d'investissement nécessaires au raccordement des sites fédéraux et des sites des exploitants d'infrastructures critiques, ainsi que sur les fonds nécessaires à l'exploitation des 120 sites à partir de 2028.

Les travaux de raccordement du pilote LAFIS à RDS+ commenceront en mars 2025. Ils devraient s'achever fin septembre.

#### **1<sup>re</sup> tranche : sites cantonaux**

Les prochains sites cantonaux seront raccordés conformément à la planification détaillée adoptée.

#### **2<sup>e</sup> tranche : sites fédéraux**

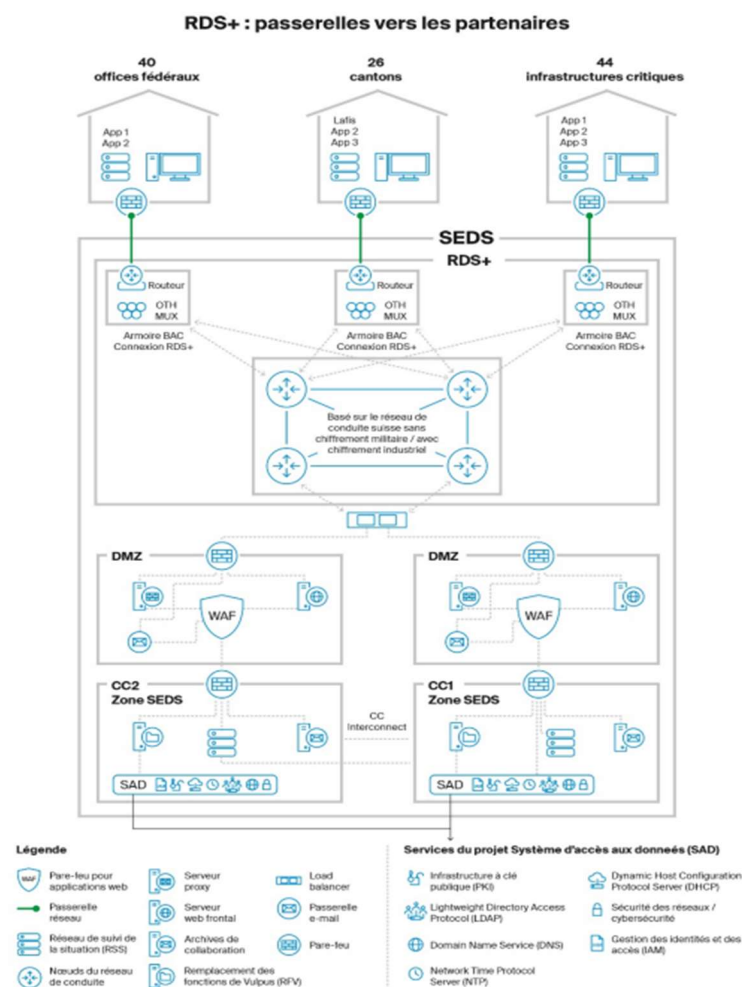
La planification sommaire du raccordement des sites fédéraux (2<sup>e</sup> tranche) est en cours de révision. Le cdmt Cyber élabore des variantes techniques en collaboration avec l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) pour le raccordement des sites fédéraux dans l'agglomération de Berne. L'accord sur les prestations entre l'OFPP et le cdmt Cyber pour la mise en œuvre du raccordement des sites fédéraux est en cours d'élaboration.

#### **3<sup>e</sup> tranche : exploitants d'infrastructures critiques (EIC)**

Au premier trimestre 2025, le cdmt Cyber organisera des ateliers avec les EIC afin d'élaborer des cas d'application.

### *Défis actuels*

Bien que les premiers sites cantonaux aient été raccordés en décembre 2024, le raccordement de l'ensemble des sites cantonaux aura un retard d'environ huit mois. Les ressources définitives allouées au projet par le prestataire de services cdmt Cyber sont désormais garanties, mais il existe des dépendances supplémentaires vis-à-vis d'autres prestataires de services tels que l'OFIT.



## Rôle de la Confédération

La Confédération est responsable des composants RDS+ jusqu'au point de transmission du canton. Les conditions et prescriptions relatives à l'utilisation des systèmes, à leur exploitation et à leur adaptation technique sont toutefois établies en concertation avec les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques.

## Rôle des cantons

Les cantons sont responsables du renforcement de l'infrastructure des bâtiments (emplacement du point de transmission) et assurent via leurs composants

décentralisés le transfert des données depuis le point de transmission jusqu'à l'utilisateur du canton, avec un même niveau de disponibilité et de sécurité.

| Données du projet                                                                |                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Responsabilité                                                                   | <p>OFPP, Division Gestion des programmes</p> <p>Commandement Cyber de l'armée pour la mise en place et l'exploitation ainsi que les prestations de support relatives au réseau de données national dans le rôle d'entrepreneur général</p> |
| Durée                                                                            | <p>Lancement : 2021</p> <p>Fin : 2027 (à vérifier dans le cadre des planifications détaillées)</p>                                                                                                                                         |
| Décisions politiques                                                             | <p>Parlement : libération du crédit d'engagement 09/2019</p> <p>Libération partielle des moyens financiers de la 2<sup>e</sup> étape (12/2022)</p>                                                                                         |
| Investissements                                                                  | <p>Mandat de projet actuel : 87,6 millions de francs</p> <p>Planification actuelle : 87,6 millions de francs</p> <p>Dépenses à ce jour : 20,2 millions de francs</p>                                                                       |
| Ressources financières de la Confédération                                       | <p>150 millions de francs d'investissement selon le message SEDS (y compris le réseau de suivi de la situation, le système d'accès aux données et le remplacement des fonctions de VULPUS)</p>                                             |
| Ressources financières des cantons / des exploitants d'infrastructures critiques | <p>Coûts d'investissement de 2022 à 2027 (pour assurer le renforcement du site) et coûts d'exploitation annuels de 125 000 francs à partir de 2026 (par canton / exploitant d'infrastructure critique et par raccordement)</p>             |